



# **LE TOUR DU BRABANT WALLON**

**NATHALIE DEMAIN**

***Racine***

*« Ce n'est qu'une fois perdu que l'on commence  
à se trouver soi-même. »*

*– H. D. Thoreau*

*« L'important n'est pas tant de recevoir  
une réponse que de savoir que je suis là. »*

*– M.D.*

**www.racine.be**

Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez régulièrement des informations sur nos parutions et activités.

Textes: Nathalie Demain

Photographies: Nathalie Demain

Mise en pages: Armée de Verre, Steven Theunis, Evelien Gillis, [www.armeedeverre.be](http://www.armeedeverre.be)

Cartes: Tatjana Matysik

© Éditions Racine, 2016

Tour et Taxis, Entrepôt royal

86C, avenue du Port, BP 104A • B-1000 Bruxelles

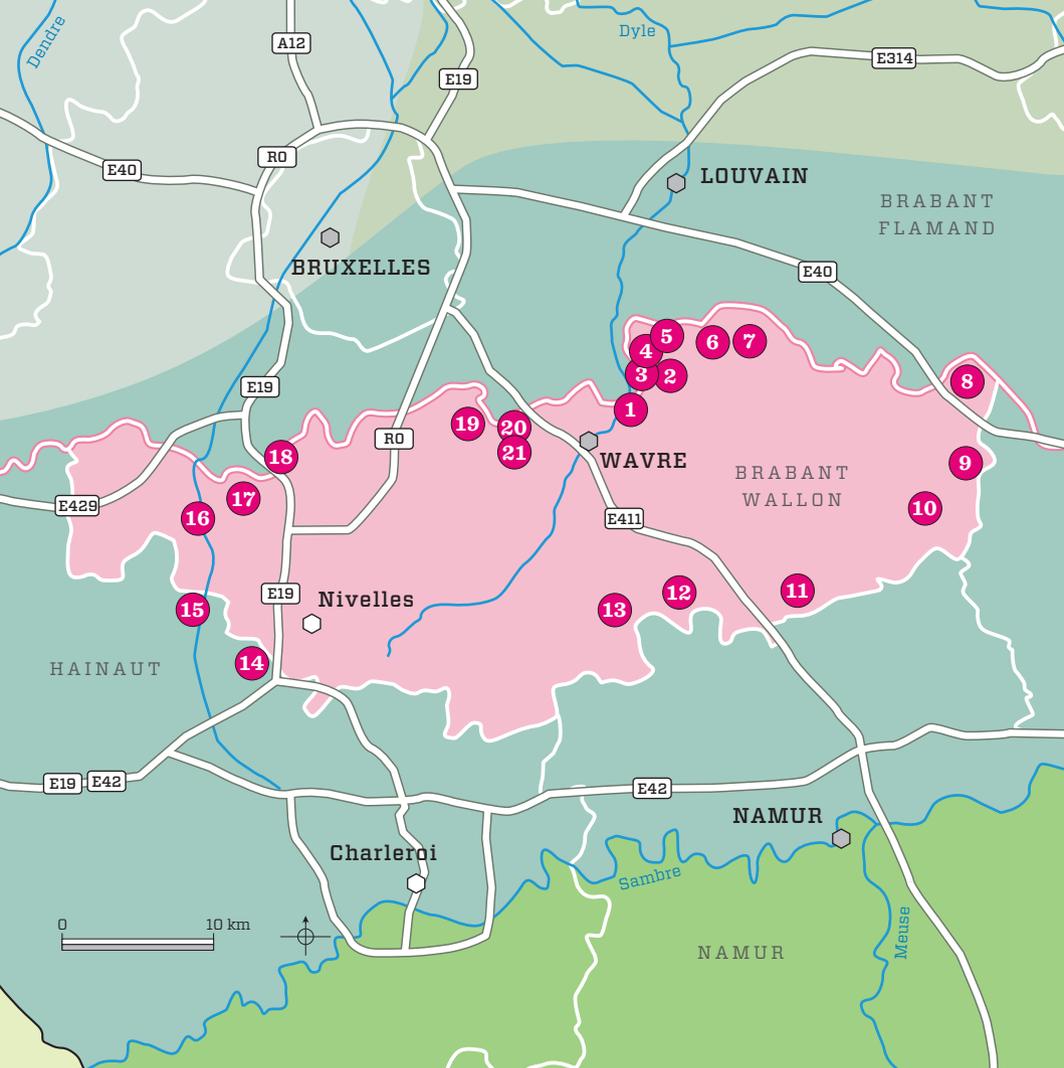
D. 2016. 6852. 9

Dépôt légal: mai 2016

ISBN 978-2-87386-977-9

Imprimé en Slovénie

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, sont interdites pour tous pays.



PAGE	N°		KM	ALT.	PAGE	N°		KM	ALT.
11	1	Basse-Wavre	12,8		121	12	Walhain	24,6	
21	2	Archennes	10,7		133	13	Chastre	19,9	
29	3	Florival	9,2		143	14	Arquennes	13,6	
37	4	Pécrot	11,5		155	15	Ronquieres	15,2	
47	5	Néthen	11,2		163	16	Oisquercq	14,8	
57	6	Hamme-Mille	13,1		173	17	Braine-le-Château	13,1	10,8
67	7	Tourinnes-la-Grosse	8,6		185	18	Wauthier Braine	8,1	
77	8	Hélécine	12,4		197	19	La Hulpe	11,7	
87	9	Orp-le-Grand	14		203	20	Genval	11	
99	10	Folx-les-Caves	14,7		213	21	Rixensart	12,4	
109	11	Perwez	16	10,6					

# Sommaire

---

- 05 \* Avertissements
- 06 \* Préface
- 08 \* Introduction
- 09 \* Comment utiliser ce guide ?

## Les promenades

- 11 01 **BASSE-WAVRE** (12,8 km)  
*Un voyage au travers du temps*
- 21 02 **ARCHENNES** (10,7 km)  
*En route pour « Le Paradis »*
- 29 03 **FLORIVAL** (9,2 km)  
*Poséidon, Robin des Bois en passant chez Baba-Yaga*
- 37 04 **PÉCROT** (11,5 km)  
*À saute-mouton sur la frontière*
- 47 05 **NÉTHEN** (11,2 km)  
*Ici on parle nature !*
- 57 06 **HAMME-MILLE** (13,1 km)  
*Abbaye, fermes et chapelles aux champs*
- 67 07 **TOURINNES-LA-GROSSE** (8,6 km)  
*La P'tite Gayole à Julos*
- 77 08 **HÉLÉCINE** (12,4 km)  
*Promenade à l'abbaye ou au château... ?*
- 87 09 **ORP-LE-GRAND** (14 km)  
*Moulins à eau et belles fermes : ça en jette !*
- 99 10 **FOLX-LES-CAVES** (14,7 km)  
*Des Corées au Fagneton jusqu'au voyage au bout de Folx*
- 109 11 **PERWEZ** (16 km/10,6 km)  
*À la frontière de plusieurs mondes*
- 121 12 **WALHAIN** (24,6 km)  
*Promenade de sept clochers au moins !*
- 133 13 **CHASTRE** (9 km)  
*Des beaux méandres de l'Orne à la Ferme Rose des Chevaliers*
- 143 14 **ARQUENNES** (13,6 km)  
*Murmures des temps anciens...*

- 155 15 **RONQUIÈRES** (15,2 km)  
*Sur quel plan nous situons-nous ?*
- 163 16 **OISQUERCQ** (14,8 km)  
*Quelques beautés au pays des fantômes*
- 173 17 **BRAINE-LE-CHÂTEAU** (13,1 km/10,8 km)  
*Bruyère Mathias et Ferme Rose ne sont pas du Chapitre*
- 185 18 **WAUTHIER-BRAINE** (8,1 km)  
*Voyage en forêt Bleue et autres couleurs*
- 193 19 **LA HULPE** (11,7 km)  
*Vendanges sur un air de jazz*
- 203 20 **GENVAL** (11 km)  
*Une sortie à Genval-les-Eaux*
- 213 21 **RIXENSART** (12,4 km)  
*D'un côté des Princes, de l'autre une ligne de défense*

## Avertissements

---

Les itinéraires proposés n'engagent en aucune façon la responsabilité de l'auteur. Chacun emprunte les parcours sous sa propre responsabilité.

Avec le temps, les parcours décrits peuvent être modifiés.

Le randonneur se conformera aux réglementations en vigueur : il respectera le code forestier et le code de la route.

Dans la nature, veillez à adopter une attitude responsable envers l'environnement et les habitants :

- » Restez sur les sentiers et chemins ; refermez les barrières et/ou portillons
- » Certains itinéraires empruntent des servitudes avec des restrictions vélos, veillez à les respecter !
- » Ne jetez pas de papiers, canettes ou autres déchets
- » Préservez la quiétude des lieux
- » Respectez les autres usagers
- » Tenez les chiens en laisse

On n'oubliera pas qu'en période de chasse, la circulation dans les bois peut être temporairement interdite.

# Préface

---

Infatigable Nathalie Demain !

À peine revenue de son évocation pédestre de la campagne napoléonienne de 1815, sur les chemins qui mènent à la « morne plaine » de Waterloo, la voilà qui chausse à nouveau ses godillots, se replonge dans ses cartes d'état-major, et se relance à l'exploration attentive, amoureuse pourrait-on dire, de son Brabant wallon !

Elle aurait aimé, dit-elle, boucler la boucle, en faire simplement mais scrupuleusement le tour...

Au long des promenades précédentes, au fil de l'eau ou sur les traces du Petit Caporal, elle nous avait déjà fait découvrir et apprécier pas mal de jolis villages, de délicieux coins de verdure et de paysages splendides sur les frontières de la « jeune province ».

Elle a donc choisi d'en isoler cette fois quelques-uns, en insistant sur le patrimoine : les fermes, les chapelles, les hameaux, les châteaux, les abbayes en ruine, voire les usines car il y en a eu aussi, et non des moindres...

Et tout cela sans se départir de son leitmotiv, la « Pleine Conscience ».

Sans souci de performance, sans chronomètre, sans aucune des machines « connectées » qui comptent le nombre de vos pas ou qui mesurent les kilomètres parcourus.

Avec la volonté par contre de profiter à fond du charme de petits coins délaissés ou ignorés, parfois à portée d'arbalète de l'autoroute ou du restaurant étoilé !

Nathalie marche vite - nous en avons fait l'expérience en trottant parfois à sa suite sur les sentiers - mais paradoxalement, elle prend aussi le temps ! Le temps de s'asseoir dans une trouée, de se pencher sur une fleur, de rechercher la source discrète d'un ruisseau, d'explorer un chemin envahi par les broussailles ou bêtement - hélas - clôturé par quelque agriculteur désireux d'arrondir son champ ou quelque néo-campagnard soucieux de garder pour lui seul son petit domaine agreste...

De la frontière linguistique, si difficile à percevoir entre Néthen et Sint-Joris-Weert (autrefois Weert-Saint-Georges) ou entre Hélécinne et Ophleysillem, aux vergers de la province de Liège ou aux carrières du Hainaut, marchez sans hésiter sur les traces de Nathalie Demain ! Ce n'est que raisonnablement fatigant, il y a toujours un bistrot ou une auberge sympa, et surtout, ces « promenades » vous révéleront à coup sûr, ainsi que le dit si bien Julos Beaucarne, que « nous ne sommes que prétexte dans le paysage au passage de la vie et de l'ailleurs »...

### **Jacques Bredael**



# Introduction

---

Pour mon premier livre, j'avais choisi l'eau comme thème principal. Quand je randonne à titre personnel, je recherche très souvent la présence d'un cours d'eau. Qu'importe sa taille, c'est son parcours et son environnement qui m'intéressent : ses méandres, ses cascades, sa musicalité.

Prendre le temps de m'arrêter, de m'asseoir pour écouter, regarder cette eau qui coule et qui n'est jamais la même, profiter du moment présent. Évidemment, je reconnais que malgré les découvertes, les autres beautés, je reviens toujours à « ma » rivière, à cet endroit à nul autre pareil, où je viens me ressourcer.

Dans ce premier guide, inconsciemment, j'avais entre autres posé les jalons des deux suivants. En effet, la promenade de Limal (22) : *Cubitus et Grouchy à la ferme* annonçait *Promenade sur les traces de Napoléon* et celle de Monstreux (17) : *L'écluse 24 et la frontière des Bois* entrouvrait les pages de celui que vous tenez en main...

L'idée de frontière, de limite m'attirait. Passé la ligne, est-ce à ce point différent ? Ces bornes enfoncées dans la terre pour délimiter, circonscrire, marquer son territoire, quelle signification, quel sens X années plus tard ? L'Histoire a suffisamment illustré l'impermanence du mot frontière... !

Toutes ces séparations provinciales, communales, régionales, linguistiques..., la Nature s'en moque. La pluie tombe avec la même régularité ; quand le soleil brille, il inonde la terre, les arbres et les êtres vivants de manière égale ; l'eau du ruisseau naturellement cherchera le terrain le plus facile et non pas à rester dans des frontières imposées.

Notion de liberté, de libre circulation...

En commençant les repérages aux limites géographiques actuelles du Brabant wallon, à chaque sortie, j'étais frappée par nos richesses autres que celles offertes par Dame Nature : ici un château, une ancienne abbaye, là, des moulins, des fermes... et même des bunkers.

En discutant, en mélangeant toutes ces idées, entre autres avec mon éditeur Racine, l'idée de faire un tour du Brabant wallon en limite des autres provinces, avec l'une ou l'autre incursion chez les voisins, tout en pointant les richesses de notre patrimoine, nous a semblé être une bonne solution. Pour autant, je suis restée attachée à l'eau. Pour chacune des promenades proposées, sont indiqués dans les infos le nom des ruisseaux rencontrés au cours de la balade.

Voilà, la boucle est bouclée, retour aux sources.  
Je vous souhaite beaucoup de plaisir !

## Comment utiliser ce guide?

Ce livre présente **21 promenades** s'articulant selon un **même schéma** :

- » Un **numéro d'ordre** et le **nom du lieu** où débute et finit la promenade
- » Un **titre** qui, souvent, reflète l'ambiance des lieux parcourus
- » Une **citation**, invitation à mieux être dans l'instant présent, provenant d'auteurs que j'apprécie particulièrement



Accessible aux enfants



Accessible à VTT



Accessible aux promeneurs accompagnés de leur chien



Panoramas et paysages exceptionnels



Idéal pour les amoureux de la nature (plantes spéciales, animaux, phénomènes naturels)

Des **icônes** au début de chaque promenade qui permettent de choisir une balade selon vos désirs.

## Informations pratiques :

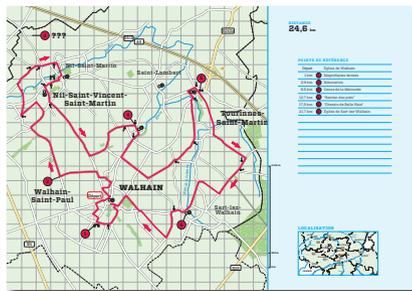
- » La **distance** du parcours
- » La manière d'atteindre le point de départ de la promenade se trouve décrit sous **Lieu de départ**
- » Les **possibilités de parking** au point de départ
- » Des informations concernant le **type de chemin, l'état du parcours**
- » L'**accessibilité** : si l'itinéraire peut être suivi à vélo tout chemin.
- » Des données concernant la **signalisation**
- » La **carte topographique** qui peut être utilisée lors de la promenade. Il s'agit de cartes IGN à l'échelle 1:20 000
- » Les **cours d'eau** : les différents ruisseaux, ruisselets, rys... rencontrés tout au long de l'itinéraire



- » **Se restaurer / boire un verre** : possibilités agréables de se sustenter, faire une pause pendant et/ou après la randonnée
- » **Points d'intérêt sur la promenade et aux environs** : mise en exergue d'éléments intéressants : patrimoine architectural, naturel... sur le parcours et aux alentours.

## Une carte détaillée :

- » Les itinéraires décrits n'ont pas de balisages spécifiques; des cartes détaillées sont donc indispensables.
- » Sur les cartes des balades, l'itinéraire est tracé en rouge; les points de référence sont désignés par un chiffre encadré, le tout en rouge.
- » Les points de références sont repris avec les noms mentionnés dans la description détaillée.



## La description :

- » Une **introduction**, pour entrer en douceur dans la balade, raconte l'évolution historique d'un lieu, d'un village, une histoire, une légende ou cite une présentation.
- » La **description** de la promenade elle-même, en corrélation avec la carte, avec des points de renvois (\*) pour les éléments repris sous l'onglet ci-dessus.
- » Par ailleurs, sont mentionnés en gras rouge et numérotés des éléments pouvant servir de **points de repères** tout au long du parcours. La numérotation se réfère à la légende indiquée sur la carte.

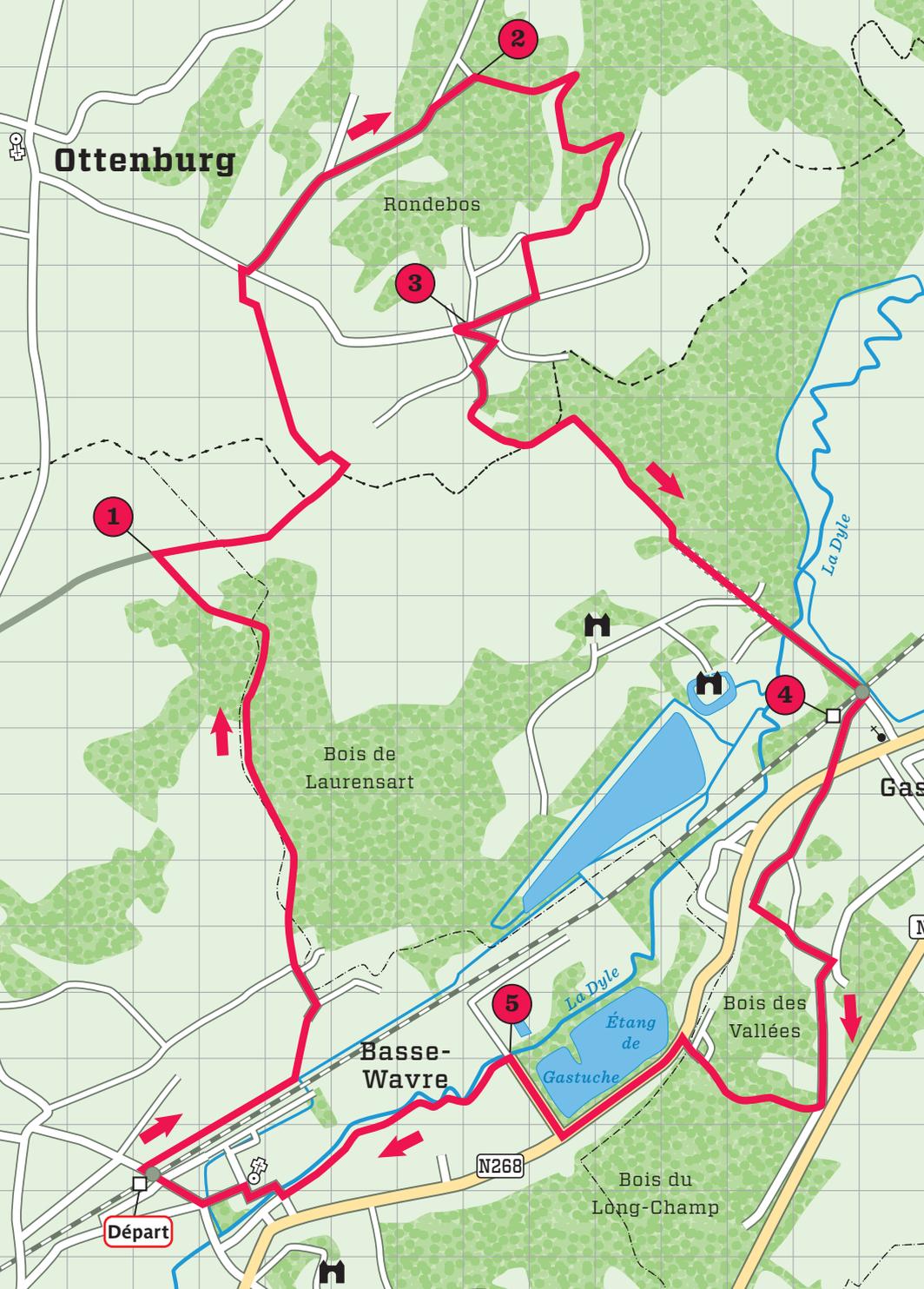
promenade

# BASSE-WAVRE

UN VOYAGE AU TRAVERS DU TEMPS

# 01





Ottenburg

Rondebos

Bois de Laurensart

Basse-Wavre

Bois des Vallées

Bois du Long-Champ

La Dyle

La Dyle  
Étang de  
Gastuche

N268

Départ

1

2

3

4

5





## Infos pratiques

**DISTANCE** 12,8 km.

**LIEU DE DÉPART** Gare de Basse-Wavre, chaussée du Tilleul.

**PARKING** Emplacements disponibles à côté de la gare.

**ÉTAT DU PARCOURS** Grande variété de paysages : campagnard aéré, boisé et plus intimiste, passant à proximité de plusieurs constructions remarquables. Au niveau des revêtements : chemins de campagne, sentiers boisés et en bordure de la Dyle, rues asphaltées, sentiers pavés et bétonnés, petit tronçon inévitable sur une route importante.

**ACCESSIBILITÉ** Réservé aux piétons éventuellement accompagnés d'un chien tenu en laisse et praticable à vélo tout chemin.

**SIGNALISATION** Pas de signalisation propre à la balade ; présence à différents endroits d'un balisage GR ainsi que du balisage de promenades locales.

**CARTE TOPOGRAPHIQUE** IGN 1:20 000 40 1-2; 32 5-6.

**COURS D'EAU** Le Pisselet, la Dyle.

### SE RESTAURER

- » La Charmille : rue du Calvaire, Basse-Wavre.
- » Un Altro Mondo : chaussée de Louvain, Basse-Wavre [www.unaltromondo.be/](http://www.unaltromondo.be/).

### POINTS D'INTÉRÊT SUR LA PROMENADE ET AUX ENVIRONS

- » Ferme de l'Hosté.
- » Château de Laurensart.
- » Étang de Gastuche.
- » Collège et basilique Notre-Dame de Basse-Wavre.
- » Château de la Bawette (... et son golf).

**UN VOYAGE AU TRAVERS DU TEMPS**

*« En te levant le matin, rappelle-toi combien précieux est le privilège de vivre, de respirer, d'être heureux. »*

— Marc Aurèle

Cette première promenade vous fait traverser différentes périodes de l'Histoire. Vous commencez à proximité de la ferme de l'Hosté dont les bâtiments datent des années 1750. Son nom nous vient de l'ancien château (hostel du seigneur) qui existait à proximité. Ses origines remonteraient au XI<sup>e</sup> siècle.

Au-delà du hameau du Culot, qui lui-même remonterait au XVII<sup>e</sup> siècle, vous passez en bordure du site classé de la villa gallo-romaine datant du I<sup>er</sup> siècle. N'espérez pas – hélas – une visite : des fouilles débutèrent en 1904 et les vestiges furent remblayés en 1914... depuis la villa reste enfouie sous les cultures.

Chemin faisant vous foulez les terres des châteaux de Laurensart : hé oui, vous avez droit à l'ancien datant du XVI<sup>e</sup> siècle : château fort entouré d'anciennes douves (non visibles) ; et au nouveau château construit début des années 1900. Considéré comme une des perles du Parc naturel de la Dyle, ce magnifique domaine fait plus de 200 ha dont un marais de 13 ha classé (domaine privé, interdit au public). Avant de quitter les limites de la propriété, vous traversez la Dyle sur un pont qui fut l'objet de combats violents en mai 1940.

La vallée fit partie de la grande ligne de défense, la ligne KW (Koningshooyck – Wavre), construite entre 1939 et le printemps 1940.

Au cours des quatre premières promenades, vous évoluerez pratiquement sur la section baptisée LW (Leuven – Wavre) qui, à elle seule, comptait 22 bunkers. Ici, le dénommé LW16 se situe à droite dans les champs après le pont.

À la suite d'un passage à proximité de l'étang de Gastuche, également dénommé étang Paradis, vous terminerez la balade en passant devant l'église de Basse-Wavre (XVI<sup>e</sup>–XVII<sup>e</sup> siècles) élevée au titre de basilique mineure en 1999 et les très beaux bâtiments du Collège, ancien collège archiépiscopal fondé en 1838 et qui porta le nom de Petit Séminaire de 1840 à 1972.

## La promenade

Du parking jouxtant la gare, suivez le chemin qui longe le chemin de fer sur la droite (sur votre gauche, très belle vue sur la ferme de l'Hosté). Après ± 500 mètres, tournez sur la gauche avant de retrouver l'asphalte et le hameau du Culot. À l'embranchement, tournez à gauche. Là où la route forme un angle droit sur la gauche, continuez tout droit dans un chemin herbeux qui longe une haie sur la droite. Une centaine de mètres plus loin, jonction avec un large chemin en terre que vous empruntez à main droite.

*Ici vous vous trouvez à la limite du site de la villa gallo-romaine.*

Sur la gauche, des champs; sur la droite, le bois de Laurensart. Le chemin, ascendant, va progressivement s'encaisser. Après ± 700 mètres, vous entrez dans le bois. La pente s'accroît légèrement, et après un angle droit sur la gauche, il se raidit franchement pour rejoindre les champs et le plateau.

**Au T 1**, tournez à droite dans un large chemin caillouteux. Ignorez un chemin herbeux sur la droite et, une centaine de mètres plus loin, empruntez la branche gauche de la fourche, chemin qui très rapidement descend et s'encaisse. Dans le creux et à hauteur d'un boqueteau sur la droite, empruntez le sentier sur la gauche qui trace sa route entre les champs. Laissez-vous guider, il évolue d'abord entre des fils barbelés puis au gré du terrain se met à monter et s'élargit progressivement.

Ayant rejoint une route, pratiquez un droite/gauche (passage au point 244) pour vous retrouver dans la Langeheidestraat que vous suivez en direction du point 245. À la fourche, continuez la branche de droite en direction cette fois du point 241. À la bifurcation suivante, restez toujours du côté droit. Lorsque la route forme naturellement un angle droit sur la gauche, continuez le long d'une **maison rose 2** sur un sentier annoncé voie sans issue. Très rapidement, le sentier sablonneux et descendant vous conduit dans une zone boisée: le Wolfsbos.

À l'orée du bois, prenez à gauche en direction d'une belle zone dégagée et après une dizaine de mètres, empruntez un sentier sur la droite de la fourche

pour rejoindre un chemin en terre, assez large qui monte très légèrement, coincé entre deux zones boisées. Après ± 150 mètres, tournez à gauche dans un chemin raviné qui remonte dans le bois, montée assez raide!

Arrivé au sommet de la côte, empruntez le sentier à droite qui continue dans le bois; il évolue en balcon, tranquillement. Plus loin, ignorez un chemin sur la droite. Le sentier se transforme en chemin caillouteux légèrement ascendant et retrouve les premières habitations.

Les pavés retrouvés, tournez à gauche dans un sentier en terre qui longe une clôture sur la droite et qui se dirige vers d'anciens garages. Longez-les sur la gauche puis évoluez entre des clôtures avant de venir buter sur une route que vous suivez à main droite.

Ignorez une première rue sur la gauche; celle-ci est suivie à une centaine de mètres par une autre sur la droite par laquelle vous accédez à **une petite place**  avec une ancienne pompe à eau au milieu et sur la gauche un bâtiment électrique ressemblant à s'y méprendre à une chapelle. Vous y trouverez un banc si vous souhaitez faire une pause.

Prenez à gauche le sentier qui longe une palissade en bois sur la droite. À la route, tournez à droite dans Poelstraat.

Au point 243, carrefour; tournez à gauche dans une petite route asphaltée qui descend tout en douceur. Au bout de cette dernière, virez à droite dans un sentier (direction point 242) coincé dans un premier temps entre une haie à gauche et des barbelés à droite. Laissez-vous emmener tout du long par ce charmant sentier ombragé grâce au bois sur la gauche, bordant les champs/prairies côté droit.

Ayant rejoint une large allée, drève de Laurensart, bordée de platanes, suivez-la à main gauche. Ignorez les chemins adjacents, tous privés. Vous pouvez deviner sur la droite, entre les feuillages, le château; plus loin vous passez au-dessus de la Dyle sur un pont où sont mentionnés les combats qui eurent lieu ici les 15 et 16 mai 1940.

*Sur la droite dans les champs et en bordure de la rivière, le bunker LW16 encore en tenue de « camouflage ».*

Juste après le passage à niveau, suivez à droite un petit chemin asphalté protégé des deux côtés par des barrières et rejoignez ainsi la **gare de Gastuche 4** avec sa place et son marronnier qui vous offrent une belle occasion de faire une pause.



Continuez ensuite la rue de la Station pour venir buter sur la chaussée de Wavre. Traversez-la via le passage pour piétons, puis pratiquez un droite/gauche pour suivre la rue montante J. Flémal.

Après ± 250 mètres, suivez la branche droite de la fourche, rue pavée descendante. Lorsque la route forme un angle droit sur la droite, virez à gauche dans un sentier pavé avec de larges escaliers et une rampe sur la droite; la montée est rude!



À la route, prenez à droite. Au rond-point, empruntez la première à droite, allée de Bois des Roux, annoncée sans issue. Les dernières maisons dépassées, l'asphalte fait place à un chemin gravillonné sur une distance de près de 200 mètres. Juste après avoir retrouvé l'asphalte, tournez à droite dans un chemin qui plonge dans le bois des Vallées. Laissez-vous guider par ce chemin descendant, encaissé et sablonneux; vous retrouvez progressivement la quiétude des lieux.

En bas, vous débouchez le long de la chaussée de Louvain que vous empruntez sur ± 350 mètres à main gauche. Vous devinez, côté droit, l'étang de Gastuche au statut de réserve naturelle dont l'entrée est interdite.

Traversez avec prudence afin de suivre, à droite de la route, une rue asphaltée, chaussée du Longchamp, en direction de la station d'épuration.

Avant de traverser la Dyle, tournez à gauche, juste **à côté du pont 6**, dans un sentier peu visible au départ; il s'agit du sentier du Pré des Graisses qui longe la Dyle sur votre droite. Très joli sentier, un peu sauvage, qui monte et qui descend au gré du terrain. Laissez-vous guider. Après une zone en sous-bois et le passage d'un espace dégagé, restez au plus près de l'eau avant de retrouver le couvert végétal et le sentier qui s'élargit progressivement.

À la route, prenez à droite, traversez la Dyle et une centaine de mètres plus loin, au T, tournez à droite dans la rue du Calvaire qui vous conduit devant l'entrée du collège Notre-Dame de Basse-Wavre et la basilique sur la droite.

Continuez la route qui forme un angle droit sur la gauche. À la première occasion, virez à droite, rue du Tilleul; traversez le chemin de fer avant de retrouver le parking de la gare, point de départ de la randonnée.